

Étude de programmation architecturale portant sur la réhabilitation de l'ancienne école communale de Mont-Dauphin

COPIL n°3

**Réunion de présentation des scénarios
vendredi 2 juin 2023**

Participants :

- M. Cyr PIATON, maire ;
- Mme Laëtitia FOURNET, adjointe au maire ;
- Mme Camille ROUZET, adjointe au maire ;
- Mme Barbara FOUGNON, conseillère municipale ;
- Mme Charlotte DHUMES-VIGNERON, habitante ;
- Mme Isabelle MASUEL, habitante ;
- Mme Martine VINCENOT, habitante.
- Mme Isabelle FOUILLOY, administratrice CMN ;
- Mme Annunzia TRISCHITTA, chargée d'étude au CAUE des Hautes-Alpes, A.M.O. de la commune ;
- M. Samuel CHWALIBÓG, architecte DPLG – urbaniste, chargé d'étude.

Excusés :

- M. Laurent MONTFORT, habitant.

La présente réunion a pour objet de présenter les scénarios d'utilisation et d'aménagement du bâtiment de l'ancienne école résultants de l'atelier participatif du 07/01. Elle s'est déroulée en mairie, en salle Gil Fiorletta.

Déroulement

L'architecte-programmiste présente les deux scénarios envisagés à partir des conclusions du diagnostic partagé (voir fichier de présentation joint). Les points suivants ont été débattus :

Dispositif photovoltaïque

Le syndicat mixte d'électrification SYME 05 « Territoire d'énergie » (secretariat@syme05.fr / 04 92 44 39 00) ou l'agence départementale IT 05 (Nicolas FERRAND / nicolas.ferrand@hautes-alpes.fr / 04 86 15 33 64) devraient être en mesure d'étudier pour la commune la faisabilité et le rendement d'une toiture photovoltaïque. Le SYME 05 pourrait même prendre en charge la pose des panneaux. Par ailleurs, le principe de l'implantation d'une toiture photovoltaïque sur le versant Ouest devra être discuté avec les services de la DRACA PACA.

Logement communal existant

Parmi les pistes de relogement envisageables, il faut noter la libération possible d'un autre logement communal d'ici à la date anniversaire du bail actuel au 01/12/2025. Cette date paraît compatible avec un aménagement de l'école.

Scénario 1 – un lieu festif

Ce scénario semble le plus « réaliste » et le plus ouvert des deux mais il mériterait de se voir insuffler un peu de « folie ». Par ailleurs, certaines activités pourraient trouver leur place ou leur extension en extérieur, permettant ainsi d'élargir les usages et d'augmenter la jauge.

Agencement des espaces

La salle pourrait servir également de lieu d'exposition et le préau accueillir un atelier, au moins sur une partie de sa surface.

La surface et le nombre de sanitaires devront être vérifiés au regard de la capacité d'accueil du bâtiment.

Le bar devrait être localisé plutôt au Sud, de façon à pouvoir communiquer directement avec l'extérieur.

Scénario 2 – un lieu de vie collectif

Globalement, ce scénario propose des activités plus larges et riches, répond bien aux besoins exprimés par les habitants et offre une belle convivialité, mais il paraît plus contraignant et cher en fonctionnement et génèrerait moins de revenus pour la commune. Les espaces peuvent paraître trop spécialisés, trop « pros » et rigides. Se pose également la question de la gestion du lieu (personnes du coworking ? partenariat avec le CSSQ ?...).

Ce scénario permet toutefois de renvoyer la question vers d'autres lieux éventuellement disponibles dans la commune et aptes à recevoir certains des usages envisagés.

Accueil d'activités associatives

L'association COSMOS travaille sur la transition écologique à Guillestre : les activités proposées dans l'école pourraient se situer dans la même dynamique, en veillant toutefois à ne pas faire doublon.

« L'atelier branché » de Saint Guillaume (Eyglies) est une association autour d'un atelier bois. Le local est loué par l'association, les machines ont été achetées par l'association. En semaine, il est utilisé par des professionnels installés en location dans le local. En soirée et week-end, il est utilisé par des particuliers sous la surveillance et les conseils des professionnels instructeurs.

Les activités proposées à l'école devraient donc veiller à ne pas faire doublon par rapport à cette offre, déjà bien complète.

Lieu d'exposition

Dans le cas d'un lieu d'exposition distinct, il faudrait s'assurer de sa gestion (par quel acteur ?). Il faudrait éviter une hyperspécialisation du lieu et viser plutôt une optimisation des locaux en panachant le lieu d'exposition avec d'autres fonctions, tout en laissant une grande liberté d'appropriation par les artistes.

Agencement des espaces

Ce scénario ne laisse pas la possibilité d'aménager une cuisine collective aux normes correspondant aux besoins d'accueil des séjournants du Pavillon des officiers.

Une mezzanine pourrait être envisagée en partie sud des salles de classe. Se pose toutefois la question de l'accès qui occupera beaucoup d'espace utile au sol.

Le mur d'escalade aurait peu d'intérêt à l'extérieur (les utilisateurs potentiels préfèrent les sites naturels, en extérieur). En revanche, il pourrait trouver sa place à l'intérieur, sur une des parois du hall si celui-ci était ouvert sur les deux niveaux. Un espace au sol sécurisé sera nécessaire : à voir si l'on dispose de l'espace suffisant.

Conclusion

Les membres du COPIL proposent d'approfondir le scénario 1 en le rendant assez modulable pour accueillir l'essentiel des activités du scénario 2.

Par ailleurs, M. Piaton fait remarquer que, bien que le lieu soit trop excentré pour constituer un véritable lieu de vie locale, si l'on rendait la parcelle traversante en ouvrant le mur d'enceinte à l'ouest, on pourrait lui redonner une lisibilité dans un circuit de promenade le reliant aux autres lieux-clés de la place-forte (poudrière, glacière, arsenal).

Suite

La prochaine réunion, programmée sous forme d'atelier participatif pour le **samedi 24 juin après-midi** visera à **co-construire un scénario préférentiel** à partir des deux scénarios proposés.